Belinda PREVOST
Signature numérique de Belinda PREVOST
Date : 2026.03.27 16:09:50 +01'00'

CAUDRY

Envoyé en préfecture le 27/03/2026
Reçu en préfecture le 27/03/2026
Publié le 27/03/2026
ID : 059-215901398-20260326-ARR2603_02-AI

VILLE DE CAUDRY

ARRÊTÉ DU MAIRE PORTANT SUBDÉLÉGATION À MONSIEUR MARC DEVIENNE, PREMIER ADJOINT AU MAIRE, DE LA POSSIBILITÉ D'ESTER EN JUSTICE AU NOM DE LA COMMUNE

Le Maire de CAUDRY,

Vu le procès-verbal de l'élection du Maire et des adjoints en date du 22 mars 2026 nommant Monsieur Marc DEVIENNE, 1er Adjoint,

Vu le procès-verbal de l'élection du Maire et des adjoints en date du 22 mars 2026 nommant Madame Martine THUILLEZ, 6e Adjointe,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 22 mars 2026 chargeant le Maire d'intenter, au nom de la commune, les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle devant les juridictions de l'ordre administratif et devant les juridictions judiciaires,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2122-18, qui confère le pouvoir au maire d'une commune de déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du conseil municipal,

Considérant la nécessité, pour la bonne marche des affaires communales, de procéder à une subdélégation du Maire à Madame Martine THUILLEZ et en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, à Monsieur Marc DEVIENNE,

ARRÊTE

Article 1er : Il est fait abrogation de l'arrêté en date du 09 septembre 2024.

Article 2 : Monsieur Marc DEVIENNE, 1er Adjoint au Maire, est délégué, sous ma surveillance et sous ma responsabilité, à l'effet d'intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle, devant les juridictions suivantes :

-saisine et représentation devant les trois juridictions de l'ordre administratif (Tribunal Administratif, Cour Administrative d'Appel, Conseil d'État) pour les :

*contentieux de l'annulation
*contentieux de pleine juridiction en matière contractuelle, de responsabilité administrative
*actions en référé
*contentieux répressif dans le cadre des contraventions de voirie

-saisine et représentation devant les juridictions judiciaires et notamment de porter plainte et se constituer partie civile.

Article 3 : Monsieur Marc DEVIENNE pourra signer tous les documents et courriers mentionnés à l'article 2 notamment les dépôts de plainte au nom de la commune avec constitution de partie civile en indiquant la formule indicative suivante « par délégation du Maire ».

Article 4 : La même délégation est donnée à Madame Martine THUILLEZ. L'ordre de priorité de l'exercice de cette délégation est la suivante :

1. Madame Martine THUILLEZ
2. Monsieur Marc DEVIENNE, en cas d'absence ou d'empêchement du premier

Envoyé en préfecture le 27/03/2026
Reçu en préfecture le 27/03/2026
Publié le
ID : 059-215901398-20260326-ARR2603_02-AI

Article 5 : Monsieur le Maire et Madame la Directrice Générale des Services sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera :
-notifié à l'intéressé ;
-publié sur le site internet de la Ville ;
-transmis à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Cambrai.

Fait à Caudry, le 26 mars 2026

Le Maire

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE PAR
TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE
27 MARS 2026

Frédéric BRICOUT

Cet arrêté est susceptible d'un recours administratif contentieux dans les deux mois de son rendu exécutoire, devant le tribunal administratif de Lille, ou sur www.telerecours.fr.

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Caudry
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**ARR2603_02**
Objet :	**Arrêté du maire portant subdélégation à Monsieur Marc DEVIENNE, 1er adjoint au maire de la possibilité d'ester en justice au nom de la commune**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-03-26 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.4 - Delegation de fonctions
Identifiant unique :	059-215901398-20260326-ARR2603_02-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	964 o
Nom métier : 059-215901398-20260326-ARR2603_02-AI-1-1_0.xml		
Document principal (Acte individuel)	application/pdf	655.3 Ko
Nom original : Subd__l__gation_Esther_en_justice_Marc_DEVIENNE.pdf		
Nom métier : 99_AI-059-215901398-20260326-ARR2603_02-AI-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	27 mars 2026 à 16h04min17s	Dépôt initial
En attente de transmission	27 mars 2026 à 16h04min27s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	27 mars 2026 à 16h04min40s	Transmis au MI
Acquittement reçu	27 mars 2026 à 16h05min00s	Reçu par le MI le 2026-03-27